

Conseil Municipal du 27 septembre 2011

Etaient présents : M. Baudouin, M. Brousseau, M. Navarri, M. Roustan, Mme Sirlin, M. Varlet, Mme Villemur.

Etait absent et excusé M. Vivas qui avait donnée pouvoir à M. Baudouin.

Le conseil tient à remercier M. Roustan pour sa suppléance effectuée lors des congés du maire et de son premier adjoint au mois d'août.

1. Approbation du Compte Rendu du Conseil du 20 avril 2011.

L'approbation est obtenue à l'unanimité.

2. Délibération PLH/Révision de la Charte Qualité Habitat (Sicoval).

Le Sicoval demande l'approbation de la convention de partenariat avec Cerqual (organisme de certification) sur la certification Habitat et Environnement. Celle-ci est votée à l'unanimité.

3. Point Travaux Maison Communale.

M. le Maire nous informe des difficultés rencontrées pour joindre l'architecte. Le permis de construire n'a donc toujours pas été déposé. Le conseil souhaite aussi lui demander un devis concernant l'aménagement du bâtiment de la mairie suivant la délibération du conseil municipal du 1^{er} décembre 2010.

4. Convention de mise a disposition du terrain de Tennis à Espanes Récré.

Suivant le souhait de la fédération de tennis, une convention de mise à disposition du terrain de tennis à l'association Espanès Récré par la commune a été effectuée. Celle-ci a été votée à l'unanimité.

5. Devis Panneaux Electoraux.

Le délai du devis pour 10 panneaux électoraux voté lors du conseil du 20 avril 2011 ayant expiré, le conseil demande aux sociétés Fabrègue Duo et Sedi de proposer un nouveau devis pour 10 panneaux à fourreaux. Ce devis ne devant pas excéder 1300 euros hors taxe. Cette délibération a été approuvée à l'unanimité. Le pouvoir, voté à l'unanimité, est laissé à M. le Maire de procéder à leur installation.

6. Devis remplacement du tableau de commande des cloches.

Le tableau de commande des cloches doit être remplacé. La société Bodet propose un devis de 2811.20 euros TTC. Le conseil souhaite obtenir, si possible, le devis d'une autre société et savoir s'il est possible d'obtenir des subventions éventuelles.

7. Accès Internet.

La mairie paie actuellement un abonnement pour un accès internet de 43.41 euros auprès de la société Orange et un abonnement de 90.36 euros pour 2 lignes téléphoniques à France Télécom auquel se rajoute un dépassement d'environ 30 euros par mois. Afin de réduire ces dépenses, il a été voté à l'unanimité un abonnement auprès d'Orange pour un montant de 69 euros comprenant les appels illimités vers les fixes, 1 heure d'appel vers les mobiles, un accès internet. A cela s'ajoute 5 euros mensuels de location de la Box et 5 euros mensuel pour bénéficier d'un antivirus.

8. Poste informatique.

L'ordinateur de la mairie montrant des signes de faiblesse, il est souhaitable de le changer. La société Magnus propose un ordinateur au prix de 699 euros hors taxe, avec une réduction de 100 euros si la commande est passée avant le 31 octobre. A cette dépense se rajoutent l'achat du logiciel de bureautique Pack Office Plus Pro 2010 pour un prix de 119 euros et les frais d'installation d'un montant de 305 euros. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil, qui propose l'achat d'un disque dur externe pour stocker les données de la mairie.

9. Travaux appartements.

Les toilettes de l'appartement occupé par M. et Mme Helier étant cassés il sera procéder à leur remplacement. Le lavabo de la salle de bain étant fissuré il sera demandé un devis pour le changer.

10. Projet Agent technique.

Actuellement la commune dépense environ 7630 euros par an pour l'entretien effectué par la société Delgado. Entretien qui n'est pas complet. Il est demandé de procéder à une liste exhaustive de tous les travaux à effectuer afin de mieux évaluer les besoins, puis de procéder à une étude comparative entre une externalisation de ces services et la mise en place d'un agent technique à temps partiel.

11. Questions diverses.

A. Busage des fossés.

A la demande du Conseil Général il est demandé à la commune un complément de réalisation d'un piétonnier-busage fossé sur la RD 68. Les travaux se montent à 7300 euros. Cette décision a été approuvée par 7 voix pour et une abstention.

B. L'étude demandée au Sicoval pour le projet d'aménagement sur la RD 74C est maintenue

C. M. le Maire nous informe que les miroirs ont été changés au croisement de Barthe Vidal

D. Une association, dont l'un des membres a de la famille à Espanès demande le prêt du terrain de pétanque lors d'un week end du mois de novembre. Ce prêt est voté à l'unanimité.

E. La salle des fêtes sera louée à Mme Escazeaux le dimanche 2 octobre.

F. Le prochain conseil municipal est fixé au 18 octobre à 21 heures.

La séance est levée à 00 h.

René BAUDOUIN

Emmanuel BROUSSEAU

Patrice NAVARRI

Albert ROUSTAN

Marie SIRLIN

Frédéric VARLET

VILLEMUR Sylvie